Groupement d'Intérêt Economique **« ERBORESSENS »**
Société au capital variable de 1 100 euros.
Siège social : Egalières, 12230 Nant.
Immatriculation : 899 622 559 R.C.S. Rodez

Procès-Verbal délibération du Conseil d'Administration Réuni en date du 18 janvier 2022

En date du 18 janvier 2022, à 11h30, le Conseil d'Administration du GIE s'est réuni sur convocation en date du 4 janvier 2022 de tous les membres déclarés.

Etaient présents :

• Personnes morales :

- **GAEC AROMATERRE**, RCS Rodez n°839 244 472, siège social : Egalières 12230 Nant, représenté légalement par Mr DARLEY Eric, Jean-Marie, né le 23/07/1961 à Rabat (Maroc), demeurant à Egalières 12230 Nant.

- **SARL « AROMATIQUES d'HOMS »,** RCS Rodez n° 410 241 798, siège social : Les Homs du Larzac 12230 Nant, représentée légalement par Mr DEBORD Romain, Maurice né le 20/06/1985 à Meudon (92), demeurant à les Homs du Larzac 12230 Nant.

• Personnes physiques :

- **Mme FABRE Emilie**, Juliette, Henriette, née le 03/04/1990 à Rodez (12), demeurant à Le Mas Lapanouse, 12140 Sévérac d'Aveyron, célibataire non liée par un pacte civil de solidarité.

- **Mme JEANJEAN Virginie**, Eliette ép DUHAMEL née le 16/07/1975 à Montpellier (34), demeurant à 2 rue de la Traverse 34700 Soubes.

- **Mme LE LEU Marie-Laure**, Josette, née le 18/06/1980 à Harfleur (76), demeurant à Résidence la Brunarie, bâtiment C appartement 13, 12270 La Fouillade, célibataire non liée par un pacte civil de solidarité.

- **Mr POREE Arnaud**, né le 28/01/1983 à Paris (75), demeurant à Les Tres Toullières 30120 Arre, célibataire non lié par un pacte civil de solidarité.

- **Mr RIOT Yannick**, Roger, Robert, né le 30/07/1980 à Marseille 5ième (13), demeurant à 1391 Traverse de Colombiers 34500 Béziers, marié le 30/08/2013 à Maraussan (34) à Mme RIOT Dolorès, Martine, Arlette née ROCHER le 11/04/1979 à Rouen (76).

Etaient absents :

• Personnes morales :

- **GAEC de MONTJARDIN**, RCS Nîmes n° 334 439 189, siège social : Montjardin 30750 Lanuéjols, représenté légalement par Mr MAILLÉ Patrice né le 08/12/1976 à Millau (12), demeurant à 30750 Lanuéjols. N'a pas pu participer au point 4, a donné son accord le 21/09/2021.
Mr MAILLE Patrice a donné pouvoir, le 17 janvier 2022, à Eric DARLEY pour le représenter lors de ce conseil d'administration.

• Personnes physiques :

- **Mr GELY François**, Benoît, Pierre, né le 21/09/1973 à Rodez (12), demeurant à Grazialous 50 route de la Fontaine 12150 Séverac d'Aveyron, marié le 25/06/2012 à Lapanouse de Sévérac (12) à Mme GELY Valérie, Stéphanie née MAJOREL le 17/04/1977 à Millau (12) sous le régime de la séparation de biens, selon contrat de mariage établi en date du 13/06/2000 par Me SILHOL Lucien, notaire à Sévérac-le-Château (12).
Mr GELY François a donné pouvoir, le 17 janvier 2022, à Emilie FABRE pour le représenter lors de ce conseil d'administration.

- **Mme PONSICH Paola**, Caroline, née le 27/07/1982 à Montpellier (34), demeurant à 1 place de la Dysse 34150 Montpeyroux, célibataire liée par un pacte civil de solidarité enregistré le 09/03/2018 en Mairie de Montpeyroux (34) à Mr BUSCH Florian, né le 16/06/1982 à Traben-Trarbach Rheinland-Pfatz, Allemagne.
Mme PONSICH Paola a donné pouvoir, le 17 janvier 2022, à Marie-Laure LE LEU pour la représenter lors de ce conseil d'administration.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

1 - Actus et réalisation des actions suite aux décisions du dernier CA
2 - Vers une gamme Erboressens ?
3 - Conditions d'achat / revente entre membres du GIE
4 - Charte du GIE Erboressens
5 - Réalisation de diagnostics agriculture paysanne
6 - Assemblée générale

Eric, en tant que président, préside la séance.
Yannick, en tant que secrétaire, inscrit les résolutions suivantes au procès-verbal.

1 - Actus et réalisation des actions suite aux décisions du dernier CA

Le président de séance donne la parole à chacun pour exposer les éléments concernant ce point.

Après délibération entre les membres du Conseil d'Administration présents, il soumet les propositions de résolutions suivantes au vote de l'assemblée, à savoir :

- Les statuts doivent être modifiés à la suite de l'exclusion de Sarah Despinoy : le CA valide d'intégrer en même temps les changements sur les fermes d'autres membres.
Nerea recontacte Manon et Paola pour valider les modifications suivantes sur les nouveaux statuts : Manon représentera le GAEC Montjardin et Paola représentera le GAEC qui sera créé avec son conjoint.
Si Manon devient représentante du GAEC Montjardin, il faut désigner un nouveau contrôleur de gestion qui n'est ni membre, ni salarié du GIE. Valérie Majorel, femme de François Gély, est d'accord pour être nommée contrôleuse de gestion. Nerea recontacte Thierry Jouanneteau pour procéder au changement des statuts..

- La prise en charge supplémentaire des huiles essentielles suivantes est validée: la lavande fine du Quercy de Marie-Laure. Le tableau des analyses prises en charge est sur le WIKI à la rubrique "Les travaux".
Rappel de la procédure administrative :
Chaque producteur envoie le formulaire avec son échantillon à analyser à LEXVA via le compte du GIE Erboressens. Eric met le modèle de formulaire dans la bibliothèque du WIKI.
Une fois l'analyse envoyée, l'analyse et la facture seront envoyées directement à l'adresse gmail du GIE puis le paiement sera fait par Eric.
Chaque producteur partage ensuite les résultats de ses analyses chromatos sur le WIKI à la rubrique "Bibliothèque".

- Si besoin de trésorerie, les frais de déplacements des producteurs pourront être remboursés dès mars quand le GIE aura reçu le prêt d'avance de trésorerie. Sinon ils seront payés à la fin de la période éligible des financements (août 2022).

- Le CA valide un avenant au contrat de travail de Nerea avec les modifications suivantes : taux horaire 36€/heure à 49h/mois à partir de février 2022 jusqu'à mai 2022. Renouvelable en fonction des nouveaux financements obtenus.

- Eric n'a toujours pas eu de réponse de la banque pour avoir une proposition de prêt d'avance de trésorerie. Dès qu'il a un retour, le CA en sera informé pour prendre une décision. A priori les intérêts bancaires ne devraient pas être trop élevés et pourront être inclus dans les dépenses de financement, mais à revalider quand même.

- Le CA revalide de garder le groupe Signal créé pour les échanges informels. Tous les sujets importants seront traités par mail car tous les producteurs ne seront pas dans le groupe Signal.

- Le choix du prestataire Otus productions est validé car il s'agit de l'offre la plus avantageuse financièrement (deux fois moins chère que les 2 autres devis de prestataires obtenus par Nerea et Marie-Laure). Eric et Nerea recontacte Clément d'Otus productions pour caler un calendrier et une méthodologie pour la réalisation du film de promotion d'ici septembre 2022. Voir aussi avec lui pour avoir des images filmées avec un drone.

- Pour le démarchage des acheteurs, le CA valide le fait de travailler en petits groupes entre producteurs concernés par la demande d'un acheteur pour lui faire une proposition groupée : par ex, Yannick contacte FILEANE et se concerte avec les autres producteurs : Paola, Virginie, Romain, Eric et Arnaud. Idem pour BELESA entre Eric et Romain.

Le tableau de suivi excel de Nerea est validé (disponible dans la rubrique Travaux du Wiki). Nerea voit avec Eric et Arnaud pour trouver un logiciel plus performant qui permette le suivi à long terme des prises de contact avec les acheteurs.

- Le CA valide la demande d'accompagnement annuel par Pierre-Yves Mathonnet de 3 journées collectives par an (pour 10 producteurs) qui à chaque fois auraient lieu chez un ou deux producteurs, en ciblant son intervention sur la problématique qu'ils rencontrent. Et 1 journée collective de bilan annuel technique mais aussi pour avoir un baromètre filière par rapport à la commercialisation (tendances du marché, perspectives de plantation,...) → période envisagée : novembre. Nerea voit avec Pierre-Yves pour modifier le devis et y inclure l'inscription du GIE à sa plateforme de mise en relation avec des acheteurs. Voir aussi avec lui pour les possibilités de facturation de ses interventions par rapport aux périodes d'éligibilité des dépenses des financements du GIE. Revalider au prochain

CA le nouveau devis et l'inclure dans les futures demandes de financements. Voir aussi pour l'organisation d'une journée collective d'ici l'été 2022.

- Le CA accepte d'accueillir des producteurs de BioOrbPpam à la formation de février pour que Romain et Marie-Laure qui ne seront pas présents puissent suivre cette même formation qui sera organisée en mars par BioOrbPpam. Eric prend contact avec leur animateur technique Thomas Lejay.

10/10 votes pour - 0/10 votes contre - 3/10 abstention.
Les propositions sont acceptées.

Nous n'avons pas abordé les points suivants :
- Retour sur le comité filière PPAM de l'Interbio Occitanie auquel ont participé Eric et Nerea
- Perspectives de plantation du groupe pour 2022
- Participation du GIE au forum des investisseurs organisé par l'Interbio Occitanie le jeudi 3 mars à Montpellier

2 - Vers une gamme Erboressens ?

Le président de séance donne la parole à chacun pour exposer les éléments concernant cette question.

Après délibération entre les membres du Conseil d'Administration présents, il soumet les propositions de résolutions suivantes au vote de l'assemblée, à savoir :

- Création d'un logo Erboressens : Nerea organise une réunion visio en février entre le groupe et les 3 graphistes présupposés (contacts par Virginie/Romain/Eric)

- Modèle de flacon validé : 5 mL du fournisseur Ombellia avec bouchon noir "sécurité enfant".
- Modèle d'étiquette validé : contenu validé (voir doc dans la rubrique Travaux sur le WIKI)
- Devis à 200€ pour 14 étiquettes de Marion Baisnée validé : Nerea la recontacte et lui envoie le contenu validé pour qu'elle puisse faire des propositions de graphisme pour les étiquettes.
- Modèle de meuble présentoir validé : en bois, modulaire (2 options de capacité : 15-20 flacons ou 30-40), avec le logo Erboressens dessus. Arnaud se renseigne et fera une proposition au groupe.

- Nerea, Romain et Manon continuent de travailler sur le contenu d'un futur catalogue produits qui sera proposé à des acheteurs une fois que le groupe aura des produits finis de la gamme Erboressens à proposer.

10/10 votes pour - 0/10 votes contre - 0/10 abstention.
Les propositions sont acceptées.

3 - Conditions d'achat/revente entre membres du GIE

Nous n'avons pas abordé ce point : reporté au prochain CA ou à une réunion visio spécifique à ce sujet.

Piste proposée : organiser des chantiers d'entraide et voir les conditions de répartition pour la vente entre les producteurs participants.

4 - Charte du GIE Erboressens

Nous n'avons pas abordé ce point : il sera abordé lors d'une réunion visio spécifique à ce sujet en février.

5 - Réalisation de diagnostics agriculture paysanne

Nous n'avons pas abordé ce point : reporté au prochain CA.

6 - Assemblée générale

Une assemblée générale se tient suite au conseil d'administration, laquelle assemblée générale a pour effet de délibérer, d'approuver les décisions du conseil d'administration concernant les modifications statutaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Séverac d'Aveyron (12), le 18 janvier 2022